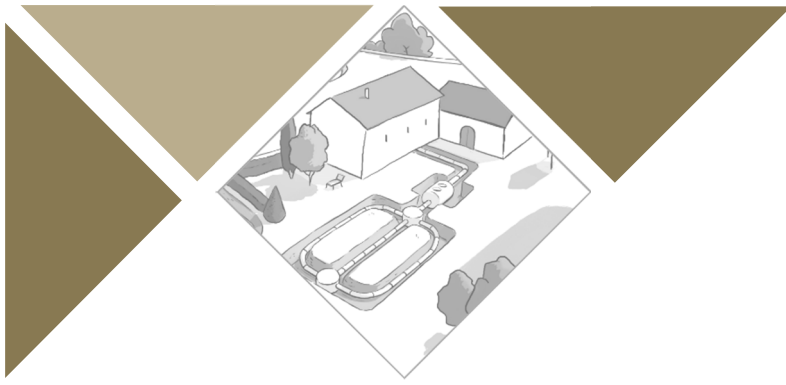




Communauté de Communes

La Rochefoucauld
Porte du Périgord

RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

DU SERVICE PUBLIC

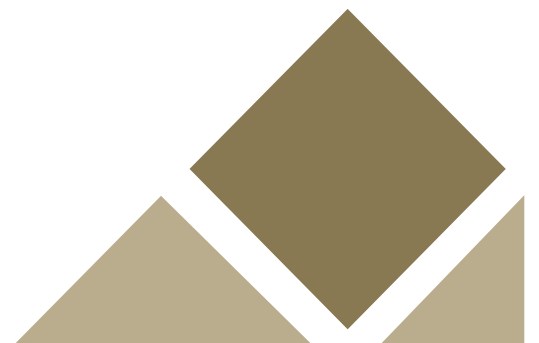
Assainissement non collectif

CDC LA ROCHEFOUCAULD - PORTE DU PERIGORD

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Document établi par



Sommaire

PRIX & QUALITE

1. Caractérisation technique du service	2
1.1. Présentation du territoire desservi	2
1.2. Cadre contractuel	2
1.2.1. Les contrats	2
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	2
1.4. Estimation de la population desservie et du nombre d'installations	2
2. Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service	3
2.1. Modalités de tarification	3
2.2. Les Recettes du service	4
3. Activités du service	5
3. Indicateurs de performance	7
3.1. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	7
3.2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	7
1. Service BANDIAT-TARDOIRE	8
2. Service SEUIL CHARENTE PERIGORD	8
3. Taux global de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	9
Annexe 1. Données PANANC	10

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : CDC LA ROCHEFOUCAULD - PORTE DU PERIGORD (Communauté de communes)
- **Communes desservies** : AGRIS, BUNZAC, CHARRAS, CHAZELLES, COULGENS, ÉCURAS, EYMOUTHIER, FEUILLADE, GRASSAC, MAINZAC, MARILLAC-LE-FRANC, MARTON, MONTBRON, ORGEDEUIL, PRANZAC, RIVIÈRES, LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS, LA ROCLETTE, ROUZÈDE, SAINT-ADJUTORY, SAINT-GERMAIN-DE-MONTBRON, SAINT-SORNIN, SOUFFRIGNAC, TAPONNAT-FLEURIGNAC, MOULINS-SUR-TARDOIRE, VOUTHON, YVRAC-ET-MALLEYRAND

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Seuil Charente Périgord				
affermage - 2013-02-01 - Agence SAUR FRANCE	Agence SAUR FRANCE	Affermage	1/02/2013	31/12/2022

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

Le service assure les tâches suivantes: application du règlement du service, contrôle de bonne exécution installation nouvelle, contrôle de conception installation nouvelle, diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien.

1.4. Estimation de la population desservie et du nombre d'installations

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 14 348 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 22 240.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 65 % au 31/12/2020 (64,5 % au 31/12/2019).

Le service public d'assainissement non collectif couvre un parc d'environ 6530 installations

- Le service BANDIAT-TARDOIRE : Environ 3954 installations
- Le service SEUIL CHARENTE PERIGORD : Environ 2356 installations

2. Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

- Bandiat-Tardoire**

Modalités	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	Variation
Tarif du de bon fonctionnement et d'entretien [€/an] TTC	20,00	20,00	
Tarif diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour installation non conforme et filières agréées [€/an] TTC	25,00	25,00	
Tarif de l'examen préalable de la conception € TTC	160,00	160,00	
Tarif de vérification de l'exécution des travaux € TTC	0,00	0,00	

- Seuil Charente Périgord**

Modalités	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	81,191	81,455	0,33%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	52,954	53,119	0,31%
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (<20 EH) [€/unité]	66,011	66,231	0,33%
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (>100 EH) [€/unité]	116,49	116,875	0,33%
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (entre 20 EH et 100 EH) [€/unité]	98,835	99,165	0,33%
Contrôle de conformité pour cessions de propriété	100,012	100,353	0,34%

2.2. Les Recettes du service

- Bandiat-Tardoire

En € TTC	Collectivité
Montant des contrôles réalisés	80 676,70
Montant de travaux réalisés	0,00
Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange	0,00
Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers	0,00
Contribution exceptionnelle du budget général	0,00
Total	80 676,70

- Seuil Charente Périgord

En € TTC	Exploitant
Montant des contrôles réalisés	16 599,80
Montant de travaux réalisés	0
Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange	0
Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0
Total	16 599,80

3. Activités du service

- **Activités du service BANDIAT-TARDOIRE**

Prestation	2019	2020	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	71	56	-21%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	51	52	2%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	121	124	2%
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	84	118	40%
Avis sur certificat d'urbanisme	51	36	-29%

Révision du zonage d'assainissement sur 8 communes : lancement de l'étude, visite sur le terrain et états des lieux avec le bureau d'études et les communes, présentation de l'étude actualisée aux communes concernées et validation du projet de révision par les communes et la communauté de commune.

Mise en place d'un dispositif d'aides aux particuliers dans le cadre de la réhabilitation des dispositifs d'assainissements et validation du règlement.

- **Activités du service SEUIL CHARENTE PERIGORD**

Prestation	2019	2020	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	33	37	12%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	33	33	0%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	595	441	-26%
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	64	71	11%

- **Synthèse des activités des services**

Prestation	2019	2020	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	104	93	-11%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	84	85	1%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	716	551	-23%
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	148	189	28%
Avis sur certificat d'urbanisme	51	36	-29%

En 2020, les contrôles de bon fonctionnement se sont déroulés sur les communes de St Adjutory, St Sornin, Rouzèdes, Ecuras, Eymouthiers et ont démarré en fin d'année sur la commune d'Yvrac et Malleyrand.

4. Indicateurs de performance

4.1. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Nombre de points max.	Points obtenus
Partie A		100	
VP. 168	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20	20
VP. 169	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20	20
VP. 170	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30	30
VP. 171	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30	30
Partie B			
VP. 172	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	0
VP. 173	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	20	0
VP. 177	Le service assure le traitement des matières de vidange	10	0

Pour 2019, l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 100 (100 en 2018).

4.2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

1. Service BANDIAT-TARDOIRE

	2019	2020	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	435	486	11,72%
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3091	3067	-0,78%
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3526	3553	0,77%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	3932	3954	0,56%
Taux de conformité [%]	89,68%	89,86%	

2. Service SEUIL CHARENTE PERIGORD

	2019	2020	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	194	221	13,92%
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1651	1536	-6,97%
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1845	1757	-4,77%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	2598	2356	-9,31%
Taux de conformité [%]	71%	74,58%	

3. Taux global de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

	2019	2020	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	629	707	12,40%
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	4742	4603	-2,93%
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	5371	5310	-1,14%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	6530	6310	-3,37%
Taux de conformité [%]	82,25%	84,15%	

Annexe 1. Données PANANC

	Unité	2019		2020	
		régie	Saur	régie	Saur
Indicateurs clés					
Taux de couverture de l'ANC	%	0%	0%	0%	0%
Nombre d'habitants résidant sur le territoire du service (VP. 181)	hab.	21 881		22 240	
Ev aluation du nombre d'habitants desservis par le service d'ANC (D. 301)	hab.	14 105		14 348	
Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations (VP. 305)	Oui/non	oui	oui	oui	oui
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D.302) - A SAISIR	0-140 pts				
Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif (D.302) - Calcul de vérification	0-140 pts	0	0	0	0
Partie A	0-100 pts	0	0	0	0
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération (VP.168)	Oui/non	oui	oui	oui	oui
Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération (VP.169)	Oui/non	oui	oui	oui	oui
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans (VP.170)	Oui/non	oui	oui	oui	oui
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations (VP.171)	Oui/non	oui	oui	oui	oui
Partie B	0-40 pts	0	0	0	0
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations (VP.172)	Oui/non	non	non	non	non
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations (VP.173)	Oui/non	non	non	non	non
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange (VP.174)	Oui/non	non	non	non	non
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P.301.3) - A SAISIR	%				
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif - Calcul de vérification	%	0	0	0	0
Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service (VP.167)	Unité	3 932	2 598	3 954	2 356
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité (VP.166)	Unité	435	194	486	221
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement (VP.267)	Unité	3 091	1 651	3 067	1 536
Budget global du service - Collectivité + Exploitant(s)					
Montant des recettes provenant des contrôles (DC.197)	€	71 992,00	-	80 676,68	-
Montant financier des travaux réalisés (DC.198)	€	-	-	-	-
Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange (complémentaire) (DC.327)	€	-	-	-	-
Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers (complémentaire) (DC.328)	€	-	-	-	-
Abondement par le budget général (complémentaire) (DC.329)	€	-	-	-	-
Assujettissement à la TVA (complémentaire) (DC.330)	Oui/non	non	oui	non	oui
Dont budget Exploitant(s)					
Montant des recettes provenant des contrôles	€	-	22442 HT	-	16 599,79
Montant financier des travaux réalisés	€	-	-	-	-
Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange (complémentaire)	€	-	-	-	-
Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers (complémentaire)	€	-	-	-	-
Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service (VP.167) - Calculs de vérification					
Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation (complémentaire) (DC.320)	Unité	58	108	98	170
Par taille en EH		0	0	0	0
Nombre d'installations contrôlées de taille < ou = à 20 EH, domestiques et assimilées (DC. 307)	Unité	3 927	2 592	3 949	2 349
Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées (DC. 308)	Unité	5	1	5	7
Par type (individuel/regroupé)		0	0	0	0
Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées (DC. 309)	Unité		1	5	7
Nombre d'installations contrôlées desservant plusieurs logements (DC. 310)	Unité	?	?	?	?
Par filière de traitement		0	0	0	0
Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par tranchée ou lit d'épandage dans le sol en place (DC. 311)	Unité	1 679	64	1 683	65
Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par sol reconstitué (DC. 312)	Unité	988	537	1 011	559
Nombre d'installations agréées contrôlées (DC. 313)	Unité	99	30	115	40
Nombre d'installations recensées relevant de filières non règlementaires (dont installations non complètes) (DC. 314)	Unité	1 108	875	1 047	1 522
Par mode d'évacuation des eaux		0	0	0	0
Nombre d'installations d'ANC contrôlées avec évacuation par infiltration dans le sol (complémentaire) (DC. 316)	Unité	193	547		
Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (complémentaire) (DC. 317)	Unité		265		
Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par puits d'infiltration (complémentaire) (DC. 318)	Unité	0	19	1	0
Nombre d'installations contrôlées avec autre type d'évacuation (complémentaire - calculé) (DC. 319)	Unité		?		
Parc					
Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC (DC. 306)	Unité		2 596	3 954	2 356
Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un examen préalable de la conception dans l'année N (complémentaire) (DC.332)	Unité	71	33	56	37
Nombre d'immeubles équipés en toilettes sèches (complémentaire) (DC. 315)	Unité	0	0	0	0
Nombre d'installations entretenues et/ou faisant l'objet du traitement des matières de vidange par la collectivité dans l'année N (complémentaire) (VP.303)	Unité	0	-	0	0
Parc existant					
Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle (complémentaire) (DC.321)	Unité	294	690	303	804
Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification du fonctionnement et de l'entretien dans l'année N (complémentaire) (VP.334)	Unité	121	595	124	441
Parc neuf/réhabilité					
Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service (complémentaire - calculé) (DC. 333)	Unité	275	16	285	25
Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N (complémentaire) (DC.331)	Unité	30	33	30	33
Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux dans l'année N (complémentaire) (DC.333)	Unité	51	33	52	33
Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par opérations groupées (complémentaire) (DC.342)	Unité	0	-	0	0
Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par initiative individuelle (complémentaire) (DC.343)	Unité	30	33	30	33
Nombre d'opérations neuves dans l'année N (complémentaire) (DC.341)	Unité		-	0	0